



- Prescription de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme le 17 novembre 2014
- Arrêt du projet le 19 juin 2017
- Dossier soumis à enquête publique du 17 novembre au 19 décembre 2017
- Plan Local d'Urbanisme approuvé le 21 février 2018

ECHELLE :

1/5000

PHASE :

Approbation

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 21 février 2018 approuvant le plan local d'urbanisme de la commune de Poisvilliers.

Le Maire,

En Perspective Urbanisme et Aménagement
2 rue des Côtes - 28000 Chartres - Tél : 02 37 30 26 75 - courriel : agence@perspective-urba.com

Sources : Préfecture d'Eure-et-Loir
Direction Départementale des Territoires d'Eure-et-Loir



LEGENDE

- Sites archéologiques :

- 1 Voie gallo-romaine
- 2 Voie gallo-romaine
- 3 La Garenne : indice de site archéologique
- 4 Bois Gaucheron (La Justice) : site archéologique
- 5 Rougeard : enclos quadrangulaire
- 6 Pendants de Rougeard : fossées (gallo-romains ?)
- 7 Léluet - La Fosse : substructions

- Cônes de vues pour la protection de la cathédrale de Chartres

- Points de vues remarquables :

- ● ● ● Vue en totalité
- ● ● ● ● ● ● ● Vue partielle

- Bruit : voir carte annexe

- zone de 250 m. (RN 154)

- Fuseau de contournement EST de Chartres

- Câbles souterrains de télécommunications

- Limites communales

